



ECLORE ARCHITECTURE

L'ATELIER

Nous recherchons le sens et l'évidence dans chaque projet, au plus près des réalités du site et de ceux qui l'habitent.

ECCLORE est un atelier d'architecture qui inscrit chaque projet dans une démarche attentive à son environnement et à l'ensemble de ses composantes. Nous intervenons principalement dans la réhabilitation d'équipements recevant du public et de logements, ainsi que dans la construction d'infrastructures techniques.

Nous nous appuyons sur une expérience solide dans la conduite d'opérations complexes (écoles, restaurants scolaires, mairies, bureaux, logements collectifs, etc.), notamment en contexte de rénovation, en site occupé et en présence de contraintes spécifiques telles que le désamiantage. Cette maîtrise des situations sensibles nous permet d'apporter des réponses adaptées, rigoureuses et pragmatiques.

À travers chacun de nos projets, nous développons une architecture sobre, pérenne et épurée, nourrie par les formes vernaculaires et les caractéristiques propres au site. Nous accordons également une importance centrale au contexte — qu'il soit géographique, culturel, historique, patrimonial ou usuel. Cette attention portée à l'existant, à ce qui est *déjà-là* constitue le socle de notre démarche : comprendre, révéler et prolonger les qualités existantes plutôt que les effacer.

Cette posture s'accompagne d'un engagement fort contre la banalisation des réponses architecturales, au profit d'une architecture du quotidien, attentive et spécifique. Nous recherchons l'évidence à chaque étape du projet via des réponses justes, lisibles et essentielles. Chaque intervention donne ainsi lieu à une réponse singulière, sensible et cohérente avec les équilibres et les dynamiques propres au site.

Basé à Chambéry, ECCLORE est ancré dans un territoire alpin que nous connaissons intimement. Nous intervenons principalement en Savoie et dans les départements voisins, en restant attentifs aux spécificités locales, aux paysages et aux manières d'habiter propres à ces territoires.

ECCLORE en architecture, c'est faire émerger une forme imaginée à partir de ce qui existe déjà. C'est transformer sans effacer. Et laisser apparaître une architecture et des usages avec sensibilité.



Maîtrise d'ouvrage : OPAC SAVOIE
Architecte mandataire : ECLORE
BET thermique : AGENCE DES FLUIDES
BET structure : OPTTEAM STRUCTURES
Economiste : ECLORE
Programme : Réhabilitation de 20 logements locatifs sociaux
Lieu : Tignes (73)
Montant travaux : 1 300 000 € HT
Surfaces : 972 m²
Mission : DIAG + BASE + EXE + Economie
Avancement : Phase ACT / Consultation en cours

Édifié en 1954 dans le quartier du Rosset, « Le Renouveau » est le premier bâtiment construit à Tignes après la mise en eau du barrage. Conçu par l'architecte Raymond Pantz pour accueillir les habitants déplacés, il porte en lui une mémoire fondatrice du territoire, inscrite dans une architecture simple, rationnelle et directement liée à l'histoire de la station.

Le bâtiment, de volumétrie sobre et compacte, développe quatre niveaux de logements sur un socle commercial. Sa façade principale, tournée vers la promenade de Tovière, est rythmée par des balcons filants dont la profondeur croît avec les étages, cherchant la lumière et l'ouverture sur le paysage.

Le projet de réhabilitation s'attache à prolonger cette logique initiale en réinterprétant l'enveloppe du bâtiment, d'un point de vue thermique et fonctionnel. L'intervention, menée en site occupé, concentre les transformations sur les façades et la toiture, avec une attention particulière portée à la qualité d'usage des logements.

La façade principale est profondément transformée par la conversion des balcons en loggias, dans le prolongement direct des séjours. Ces nouveaux volumes, réalisés en ossature bois préfabriquée, permettent une intervention rapide, adaptée à la contrainte d'un chantier en une seule saison estivale. Ils offrent des espaces extérieurs protégés, tout en préservant les apports de lumière et les vues vers le grand paysage.

La toiture est entièrement reprise dans une écriture de toiture de montagne, adaptée aux contraintes climatiques et réglementaires. L'isolation thermique par l'extérieur et le remplacement des menuiseries viennent compléter la rénovation énergétique globale du bâtiment.

À l'arrière, la façade est recomposée pour améliorer l'accessibilité et l'entretien, tout en valorisant les circulations verticales par un agrandissement des ouvertures. Les espaces communs intérieurs sont également rénovés, contribuant à une amélioration sensible du cadre de vie.



Maîtrise d'ouvrage : Mairie du Plateau des Petites Roches
Architecte mandataire : ECLORRE
BET thermique : AGENCE DES FLUIDES
BET structure : OPTTEAM
Economiste : ECLORRE
Programme : Rénovation énergétique et réaménagement des espaces intérieurs de la Mairie
Lieu : Plateau des Petites Roches (38)
Surfaces : 303 m² dont 87 m² d'extension
Montant travaux : 430 000 € HT
Mission : DIAG + BASE + OPC + Concertation
Avancement : Livraison 2025

Construite en 1895 comme fruitière, puis transformée en mairie en 1975, l'édifice s'inscrit dans l'histoire vernaculaire du Plateau des Petites Roches. Par sa simplicité et sa présence dans le paysage, il constitue un repère local, porteur d'une valeur patrimoniale forte.

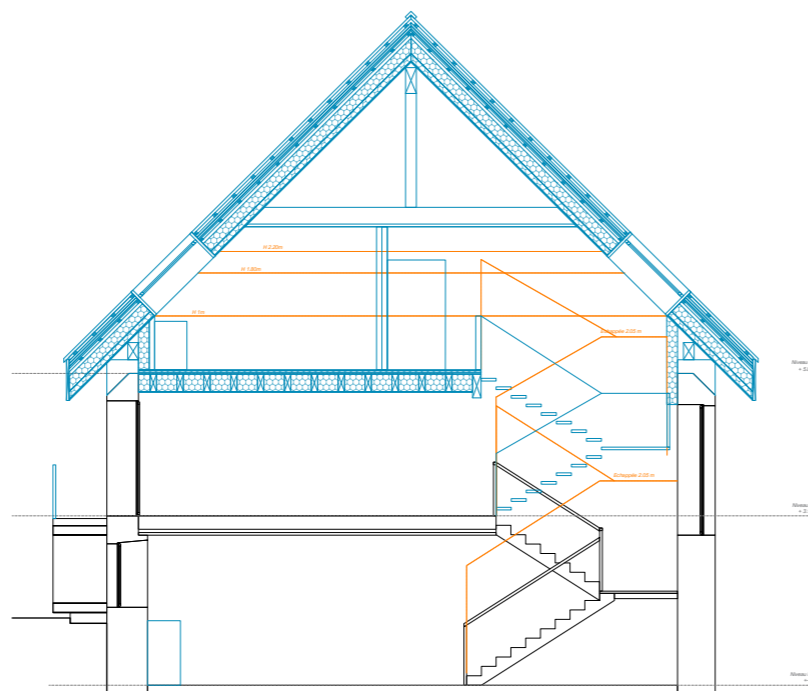
Le regroupement des trois communes a fait évoluer les besoins : les surfaces existantes ne permettaient plus d'accueillir l'ensemble des fonctions, conduisant à une transformation progressive et partielle des espaces, comme l'ancienne salle du conseil convertie en bureaux.

Le projet s'attache à prolonger cette histoire en réorganisant les usages et les niveaux : accueil du public et bureau du maire au rez-de-chaussée, salle du conseil et bureaux accessibles au premier étage, bureaux complémentaires dans les combles aménagés.

Le diagnostic a permis de révéler l'état dégradé et la nécessité de remplacer complètement la charpente et la couverture existante par une toiture de type montagne. Sa surélévation permet l'aménagement des combles, libérant ainsi les espaces nobles et permettant aux élus comme aux habitants de retrouver une véritable salle du conseil.

La rénovation thermique est menée par l'intérieur afin de préserver l'expression des façades et la qualité architecturale d'origine. Cette contrainte guide une réorganisation fine, attentive aux volumes existants, à la lumière naturelle et aux usages.

Le bâtiment est ainsi reconfiguré en profondeur pour améliorer l'accueil du public, les conditions de travail des agents et la lisibilité des fonctions. Le projet s'appuie sur une démarche de concertation avec les usagers, inscrivant la transformation dans une continuité d'usages et d'appropriation collective.



Réhabilitation et extension du restaurant scolaire Jean JAURES

Opération en site occupé avec désamiantage

Chambéry (73)

Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE CHAMBERY
Architecte mandataire : ECLORE
BET Environnement et fluides : ABAC
BET Structure : POLETUDES
Economiste : PE2C
Programme : Rénovation et extension du restaurant scolaire
Lieu : Chambéry (73)
Surfaces : 320 m² SP
Montant travaux : 1 120 200 € HT
Mission : DIAG + BASE + EXE
Avancement : Phase DET / Travaux en cours

Au cœur du centre-ville de Chambéry, le restaurant scolaire du groupe scolaire Jean Jaurès ne répondait plus aux exigences réglementaires et fonctionnelles, tout en atteignant ses limites de capacité d'accueil face à l'évolution des effectifs. Le projet s'inscrit dans un site contraint, en activité, où chaque intervention doit composer avec l'existant, les arbres à préserver, les flux de livraison et la continuité du fonctionnement scolaire. Une attention particulière est portée à la mise en œuvre en site occupé, avec la création d'un restaurant provisoire pendant la durée des travaux.

L'intervention consiste à transformer en profondeur le restaurant existant par la création d'un nouvel office en extension des réfectoires, permettant de libérer l'espace, de clarifier les flux, et d'optimiser les espaces de service. Cette extension vient s'inscrire dans le prolongement du bâtiment existant, dans une logique de continuité et de lisibilité des volumes.

Une isolation thermique par l'extérieur et une nouvelle écriture en bardage bois permettent de réunifier les différentes extensions successives du restaurant, tout en améliorant significativement ses performances énergétiques.

Au-delà de la réponse immédiate, le projet est conçu comme une première étape de reconfiguration du site, compatible avec une future réhabilitation globale de l'ensemble du groupe scolaire.



Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE CHAMBERY
Architecte mandataire : ECLORRE
BET Environnement et fluides : ABAC
BET Structure : POLETUDES
Economiste : PE2C
Cuisiniste : CUISINE INGENIERIE
Programme : Rénovation thermique, énergétique et extensions
Lieu : Chambéry (73)
Surfaces : 2 707 m² SP
Montant travaux : 5 800 000 € HT
Mission : DIAG + BASE + EXE
Avancement : Phase ACT / Consultation en cours

Situé en cœur d'îlot et à l'abri des regards, les écoles maternelle et élémentaire du Haut-Maché, situées côte à côte mais distinctes, souffraient d'une séparation tant dans leurs usages que dans leur fonctionnement quotidien. Le projet naît de cette réalité, avec l'ambition de redonner une cohérence d'ensemble au site, tout en améliorant profondément la qualité d'accueil, d'apprentissage et de vie des enfants.

La transformation s'appuie d'abord sur l'existant. Les deux bâtiments sont conservés mais entièrement requalifiés : désamiantage, rénovation thermique et énergétique, mise aux normes, et adaptation des espaces d'apprentissage.

La création d'un nouveau restaurant scolaire constitue l'élément structurant de la reconfiguration du site, conçu comme un trait d'union entre les deux écoles. Sa forme s'inspire directement de l'architecture existante, faite de volumes simples et de toitures à faible pente. Réinterprété en ossature bois, le nouveau bâtiment s'étire entre les deux entités, recréant une continuité physique et fonctionnelle.

Le prolongement de la toiture au sud crée un espace couvert de circulation et de jeux, ouvert sur la cour et protégeant le réfectoire largement vitré. Un marronnier existant est préservé et intégré grâce à un patio ouvert sur le restaurant scolaire, renforçant le lien entre architecture et paysage.

L'implantation du nouveau restaurant permet également de sécuriser les flux du site (accès, livraisons, fonctionnement quotidien) et de clarifier l'organisation de la cour.

L'ancien logement du concierge trouve une nouvelle vie en accueil périscolaire, prolongeant l'animation du site au-delà du temps scolaire.

Au-delà des extensions, c'est l'ensemble du groupe scolaire qui est repensé comme un lieu unifié, lisible et habité.



Maîtrise d'ouvrage : CRISTAL HABITAT
Architecte mandataire : ECLORRE
BET environnement, fluides, énergies : INDDIGO
BET structure : STEBAT
Economiste : CHATELAIN
Programme : Réhabilitation thermique de 42 logements sociaux - Opération en site occupé avec désamiantage
Lieu : Chambéry (73)
Surfaces : 3 141 m² SP
Montant travaux : 2 868 350 € HT
Mission : BASE + OPC
Avancement : Livraison 2026

Au croisement des rues de la Doria et de Verel, la résidence Doria s'inscrit dans un ensemble urbain hérité des grands projets d'habitat des années 60, aujourd'hui labellisé « Patrimoine du XXe siècle ». Conçue par l'architecte J. Dubuisson, elle témoigne d'une époque où la construction répondait à l'urgence du logement, dans une logique d'ensemble aujourd'hui fragmentée par les évolutions successives du quartier.

La résidence, composée de 42 logements, conserve sa structure en « L » et sa logique constructive, mais entre dans une transformation globale visant à améliorer le confort, la performance énergétique et la qualité de vie de ses habitants. L'intervention compose avec les contraintes d'un site occupé, où les circulations, les accès et l'habitabilité des logements doivent être maintenus tout au long du chantier.

L'enveloppe du bâtiment est entièrement repensée par une isolation thermique par l'extérieur et le remplacement des menuiseries. Le projet de requalification des façades s'inscrit dans une démarche de respect et de réinterprétation de l'architecture de J. Dubuisson, en conservant ses principes structurants, notamment les bandeaux horizontaux qui rythment les façades, animés par l'intégration de brise-vue fixes et mobiles.

Sur la façade Ouest, la création de balcons prolonge les pièces de vie vers l'extérieur. Cette extension s'inscrit dans la continuité des lignes existantes, sans en rompre l'équilibre.

La toiture accueille plus de 200 m² de panneaux photovoltaïques, affirmant une évolution vers une meilleure autonomie énergétique.

En pied d'immeuble, les espaces sont requalifiés et végétalisés, participant à la résidentialisation des abords et à une nouvelle lecture des seuils entre espace public et privé.

Un nouveau cheminement piéton recompose également les accès, notamment côté Ouest, en lien avec la transformation des espaces publics et la mutation du quartier dans son ensemble.

